Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260518-2026_071-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-071

Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PAIMPOL

Conseil Municipal du Lundi 18 mai 2026
Délibération

Date de la convocation : Mardi 12 mai 2026
Nombre de membres en exercice : 29

L'an deux mille vingt-six, le lundi 18 mai, à dix-huit heures, les membres du Conseil municipal de la commune, dûment convoqués, se sont réunis à la salle Mauffray à la maison des plaisanciers de Paimpol sous la présidence de Madame Fanny CHAPPÉ.

Etaient présents :
Mme Catherine ANDRÉ-LANDAIS, Mme Ghislaine AMELINE DE CADEVILLE, M. Benoit BARRÉ, M. Eric BINARD, Mme Gaëlle BOUCHER, Mme Servane BOULANGER, Mme Nathalie BOULARD, Mme Aurélie BROMBECK, M. Kévin CADIC, Mme Jeannick CALVEZ, Mme Fanny CHABRIER, Mme Fanny CHAPPÉ, M. Rafael CLOFENT, M. Mathieu DUIGOU, Mme Cécile ETRILLARD, Mme Laura FÉGARD, , M. Philippe JEANNIN, M. Thibaut LECOMTE, M. Fabien LEMOALLE, Mme Martine LE BOUCHER, M. Goulven MORVAN Mme Marie-Christine NICLOUX, Mme Caroline OLLIVRO, Mme Anna PONSOT-MELIKIAN, M. Yann QUÉRÉ, M. Morgan RASLE-ROCHE.

Etaient représentés : M. Joël HENRY par délégation à M. Thibaut LECOMTE, M. Michel DUMAIL par délégation à Mme Servane BOULANGER, M. Michel MONNERET par délégation à Mme Catherine ANDRÉ-LANDAIS.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie BROMBECK.

Présents : 26 Représentés : 3 Absent : 0 Votants : 29

CONSTITUTION et DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION MIXTE DU MARCHÉ

Rapporteur : M. Binard.

Le fonctionnement des marchés de la ville est soumis à l'avis simple d'une commission consultative dénommée : commission mixte des marchés. Elle donne son avis sur la délimitation de l'espace attribuée au marché, l'attribution des emplacements disponibles, la désignation des abonnés, le montant des droits de place.

Elle est constituée de la Maire, présidente de droit, de trois délégués titulaires et de trois délégués suppléants représentant le Conseil municipal et nommés en son sein. En outre y siègent trois représentants des commerçants sédentaires, présentés par l'Union Commerciale et trois représentants des commerçants non sédentaires présentés par leurs organisations professionnelles.

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260518-2026_071-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-071

Mme la Maire propose à l'assemblée, conformément à l'article L 2121-21 dernier alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales de procéder à la désignation, par vote à main levée, les délégués titulaires et suppléants suivants :

La Maire présidente de droit

Titulaires	Suppléants
Cécile Etrillard	Eric Binard
Rafaël Clofent	Marie-Christine Nicloux
Kévin Cadic	Nathalie Boulard

Sur la proposition de la Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

DÉSIGNE les membres suivants pour siéger au sein de la commission mixte des marchés :

Titulaires	Suppléants
Cécile Etrillard	Eric Binard
Rafaël Clofent	Marie-Christine Nicloux
Kévin Cadic	Nathalie Boulard

AUTORISE la Maire ou son représentant à signer tout acte aux effets ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

La Secrétaire de séance,
Aurélie BROMBECK

MAIRIE DE PAIMPOL (Côtes d'Armor)

VILLE DE PAIMPOL
Acte certifié exécutoire
Transmis au Représentant
de l'Etat et affiché le 21/05/2026

Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

MAIRIE DE PAIMPOL (Côtes d'Armor)